

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11 L'an deux mille vingt quatre
Présents : 09 Le 16 décembre à 19 heures
Pouvoir : 01 Le Conseil Municipal de SAINT-LOUBERT
Absents : 02 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
En salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Christopher
LATAPY, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 9 décembre 2024

Étaient présents : M. Christopher LATAPY, M. Romain OPILLARD, Mme Sophie BAEZ, M. Laurent BELLES, Mme Laurence CLEMENT-SALON, M. Francis DARTEYRE, M. Guillaume JOLLES, Mme LUSSAC Fanny, Mme Frédérique MONIER

Étaient absents excusés : Mme Julie BOUTOULLE qui donne pouvoir à M. Christopher LATAPY, Mme Marie-Françoise VIDEAU

Secrétaire de séance : Mme Sophie BAEZ

OBJET : 2024- 034 VENTE DE LA PARCELLE

M. Le Maire présente le projet de vente de la parcelle ZD 61, situé lieu-dit le château à Castets et Castillon,

Au S.M.A.H.B.B,

Pour la somme de 1 euro symbolique.

Les frais de notaires seront à la charge de l'acquéreur.

Vote :

Pour : 10/10
Contre : 00/10
Abstention : 00/10

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré à Saint-Loubert, le 16 décembre 2024.

Le Maire,
M. Christopher LATAPY



La Secrétaire de Séance
Mme Sophie BAEZ

